

s'engager sur les séminaristes, on ne veut pas la couper, et le pétard est renvoyé à la semaine prochaine. J'ai donc toujours l'intention de partir demain soir avec Félix Faure et de t'arriver samedi matin. J'y tiens d'autant plus que je ne crois pas que toutes les intrigues, tous les complots qui s'agitent plus vivement que jamais contre notre pauvre ministère, me laissent la disponibilité de la semaine entière.

Si tout s'écroulait — ce qui n'est pas possible, mais ce qu'il faut toujours prévoir sur ce sol mouvant — le télégraphe t'en aviserait. Mais je prie la Madone des Pêcheurs, et je dis aux orages comme Léandre :

Laissez-moi gagner les rivages,  
Ne les noyez qu'à mon retour...

## CXCII

A. M. WALRAS<sup>1</sup>

Paris, le 19 juillet 1887.

J'ai eu le plaisir de voir ces jours-ci votre fils, votre beau sous-lieutenant — qui m'a annoncé la

<sup>1</sup> Léon Walras, économiste français, professeur d'économie politique à l'Académie de Lausanne.

nouvelle de son mariage — et le vif regret d'apprendre que vous êtes assez tyrannisé par les rhumatismes pour ne pouvoir assister à cette union pleine d'espérances.

Vous n'en continuez pas moins vos travaux si intéressants, si neufs, si personnels. Vous n'avez pas oublié que tout ce qui vient de vous m'est précieux, et je vous en remercie. La théorie de la monnaie a des parties peu accessibles pour un cerveau mal préparé aux conceptions mathématiques, comme le mien, mais les mathématiques ne sont qu'une élégance de philosophe et j'ai beaucoup goûté la doctrine forte et claire, la méthode rigoureuse que vous appliquez à ces phénomènes si complexes, et si mal connus.

Chez nous les questions d'impôts ont pris le premier rang. Je vais partir pour la campagne tout chargé de documents. Nous pensons fort à l'alcool et l'exemple de la Suisse est très encourageant. Je me suis procuré tous les travaux préparatoires de cette grande mesure.

Il est un autre point où je suis moins outillé. Si vous pouviez m'aider à compléter mon dossier, vous me rendriez un grand service.

La question de l'impôt progressif tend à devenir un champ de bataille. Elle n'est pas neuve, mais les radicaux ne font que du vieux neuf. Quels documents pourraient élucider les expériences

faites, dans cet ordre de taxes, pour le canton de Vaud? Nulle part, je crois, l'on n'est allé plus loin. La solution radicale n'a pas passé sans discussion. Je voudrais avoir ces discussions entre les mains. En un mot, je pense que vous êtes mieux en état que personne de me faire « le dossier » ou la bibliographie de la question spéciale. Je ferais venir de Lausanne les documents que vous m'indiqueriez. Plus j'avance dans l'étude et dans la vie, moins je goûte les solutions du radicalisme. Et vous? Je vous prie de croire, mon cher Walras, à mon affectueux souvenir et à mon cordial dévouement.

## CXCIII

A. M. BILLOT

Paris, le 19 juillet 1887.

Voici le dossier de la convention de Tien-Tsin<sup>1</sup> et de l'affaire des « ratures ».

Rien ne montre mieux la mauvaise foi chinoise. Fournier n'a pu que gêner l'affaire par ses dépositions devant la commission d'enquête. La préoc-

1. Signée le 11 mai 1884 par l'amiral Fournier et le ministre chinois Ly-Hung-Tchang.